

FONDS MEDICO CHIRURGICAL (FMC)

Bruxelles, le 26 février 2015

Cher(e)s collègues,

Vous trouverez, ci-joint, la note d'information que l'association des membres de direction pensionnés envoie ce jour à ses membres.

Ci-dessous, ce que nous vous conseillons de faire.

Prenez votre décision de souscrire ou non à l'assurance offerte en ne tenant aucun compte de l'action en justice dont le résultat ne peut jamais être garanti et peut prendre du temps.

En cas de succès de nos négociations et/ou de l'action en justice menée par un groupe de collègues agissant comme requérants, nous exigerions de la banque que les décisions soient appliquées à tous les assurés du FMC qu'ils aient ou non souscrit à l'assurance ETHIAS-MEDEXEL.

Il est déconseillé d'ajouter des réserves lors de la signature du formulaire d'affiliation

Date ultime pour s'affilier : **04/03/2015.**

Frais médicaux exposés avant le 31/03/2015 : envoyez vos documents au FMC.

Sincères amitiés

Au nom du comité de Seniors ING Brussels,

René Servotte
Président
rene.servotte@seniorsingbrussels.be
59, Bld Charles Vanpée, 1400 - Nivelles